



LE FOYER RURAL DE DAMPIERRE IMPACTÉ MAIS TOUJOURS ACTIF !

LOURDEMENT IMPACTÉES PAR LA CRISE SANITAIRE, LES ASSOCIATIONS SE DÉMÈNENT POUR TROUVER DES SOLUTIONS AFIN DE MAINTENIR LE LIEN AVEC LEURS ADHÉRENTS. LE FOYER RURAL DE DAMPIERRE A MIS EN PLACE PLUSIEURS DISPOSITIFS AFIN D'ASSURER LA CONTINUITÉ DE CERTAINES ACTIVITÉS. LE POINT AVEC PATRICK CRETÉ, PRÉSIDENT CHARISMATIQUE DE L'ASSOCIATION.



Après deux confinements et une crise sanitaire d'ampleur inégalée ces dernières décennies, les conséquences sur le monde associatif sont lourdes, avec des répercussions à plusieurs niveaux : sociales, économiques et culturelles. Malgré ce coup d'arrêt, les associations, à l'instar du Foyer rural de Dampierre, se retroussent les manches pour s'adapter et agir pour la cohésion sociale. Car c'est bien là le rôle des associations : agir ensemble et créer du lien.

Lors du premier confinement, le Foyer rural de Dampierre s'était saisi des outils numériques pour proposer aux adhérents une continuité des cours de zumba et yoga en visio-conférence. Grâce à un matériel adapté et de qualité, les professeurs particulièrement impliqués étaient parvenus à fidéliser leurs élèves, avec jusqu'à 60 participants par cours de télé-yoga ! Dès la fin du confinement, le Foyer rural s'était de nouveau battu afin de poursuivre les cours dans le respect rigoureux des règles sanitaires. Yoga, zumba, gym... en extérieur, sur les parkings... Un peu le système D, mais qui a permis aux adhérents de se retrouver en toute sécurité et sortir de l'isolement. La salle de judo avait été quant à elle intégralement équipée afin de respecter le protocole sanitaire : distribution de masques, de gel, passage du balai désinfectant après chaque cours... « Depuis, la crise a fait que nous avons perdu 20 à 25 % de nos adhérents au changement de saison, pour des raisons sanitaires mais aussi financières, avec la crainte de renouveler une adhésion pour rien », explique Patrick Cretté.

Avec ce second confinement, quatre activités sur dix ont pu être maintenues : le yoga, en vidéo et visio-conférence chaque semaine, le bodyfit en visio, des ateliers de découverte de la marionnette proposée par l'École de théâtre en visio, et des ateliers créatifs pour enfants en tutorat par vidéo. « En fonction des directives gouvernementales et des autorisations locales d'ouverture de salles, nous sommes d'ores et déjà à l'œuvre afin de trouver une salle pour accueillir les cours de judo dès le 15 décembre », reprend le président.

En attendant, l'association met un point d'honneur à payer ses salariés et prestataires. Les chèques trimestriels des adhérents pour cette saison 2020-2021 n'ayant pas encore été encaissés, le Foyer rural devrait proposer la gratuité pour un trimestre à chaque adhérent. « Nous devons puiser dans notre bas de laine. Mais pour nous, l'essentiel est de pérenniser nos activités pour le bien-être des habitants de notre bassin de vie. »

>Informations et Contact :

www.frd39.org
Tél. : 06 72 92 84 02